2011/3332 - Monétisation de comptes épargne temps (CET) avant le départ en retraite d'agents parents de 3 enfants et ayant effectué 15 ans de service. (Délégation Générale aux ressources humaines) (BMO du 28/03/2011, p. 0703)

Rapporteur: Mme FONDEUR Marie-Odile

Mme FONDEUR Marie-Odile, rapporteur : Monsieur le Maire, chers Collègues, la loi de novembre 2010, fait disparaître au 30 juin 2011, la possibilité de départ en retraite anticipée pour les mères ayant 3 enfants et 15 ans de service. Conformément au délai fixé par cette loi, les agents de la Ville concernés n'ont plus qu'un mois pour anticiper leur départ, ce qui pouvait remettre en cause le principe de continuité du service public.

La Ville a choisi de déroger ponctuellement à son principe de non monétisation des comptes épargne temps et d'indemniser les jours capitalisés sur les comptes épargnes temps des personnes concernées. Cette disposition exceptionnelle ne concerne que 4 agents et pour un montant total de 8.525 € à supposer que les 4 agents fassent tous valoir leurs droits.

Avis favorable de la Commission.

M. HUGUET Patrick: Monsieur le Maire, je pensais faire l'intervention à la place de Mme Balas, mais je vais profiter de ce temps de 3 minutes pour vous faire part de mon profond désaccord avec la façon dont vous traitez votre Opposition. Depuis le début de ce Conseil et de votre mandat, chaque fois que l'un d'entre nous émet un avis, vous répondez par l'ironie et l'invective à chacun de nos propos. Il est vrai que nous ne sommes pas toujours de votre avis et que nous ne vous « cirons pas les pompes » en permanence comme le fait, parfois, votre Majorité, mais ce n'est pas une raison, Monsieur le Maire, pour nous traiter de cette façon.

J'ai écouté Mme d'Anglejan, j'ai écouté Mme le Maire du 5^e, je n'ai pas trouvé dans l'intervention de Mme le Maire du 5^e, une hauteur intellectuelle très différente de ce qu'avait pu faire dans son rappel historique Mme d'Anglejan. Cela n'a pourtant pas entraîné les mêmes railleries. Vous avez attaqué Mme Inès de Lavernée car elle émettait un avis contraire au votre, faisant référence à ce qu'elle pouvait dire dans l'arrondissement. J'ai le souvenir, quand vous étiez Maire du 9^e arrondissement, que vous vous attribuiez aussi ce qui se faisait dans cet arrondissement. Nous avons même entendu il y a moins d'une heure, M. Julien-Laferrière nous dire que depuis 1995, cet arrondissement avait été transformé grâce à vous. Sans doute M. Barre a-t-il été « zappé » de l'histoire de notre ville. Je ne vois pas pourquoi les élus d'opposition ne pourraient pas revendiquer ce qui se fait dans leur arrondissement, alors que vous, vous avez toujours revendiqué ce qui s'est fait dans le 9^e arrondissement.

Si les rapports entre la Majorité et l'Opposition ne doivent être que des rapports d'invective et d'ironie, il faut nous le dire à l'avance, car bien souvent nous ne pouvons pas vous répondre. Je ne vois pas quel est le rapport entre le propos de Mme Inès de Lavernée et la cote de popularité de M. Sarkozy surtout sur une intervention concernant une crèche du 2e!

Nous ne vous parlons pas de votre candidat potentiel, de la candidate qui l'a précédée. Nous ne vous parlons pas de votre livre et de certains travers de votre politique nationale...

M. LE MAIRE: Vous devriez le lire!

M. HUGUET Patrick : Ecoutez, il semblerait qu'il n'y ait pas lieu d'en parler, car d'après certains, il ne présente pas un grand intérêt... D'ailleurs j'attends toujours que vous me l'envoyiez, je le lirai et je vous donnerai mon avis.

Ce que je voudrais vous dire enfin, Monsieur le Maire, car vraiment je trouve que vous dépassez quand même un peu « les bornes », c'est que la puissance et le pouvoir des hommes se mesurent à leur capacité à l'humilité et à la courtoisie. Depuis le début de ce Conseil, vous faites la démonstration du contraire.

(Applaudissements sur les bancs du Groupe Ensemble Pour Lyon – UMP, Nouveau Centre et Apparentés.)

M. LE MAIRE: Monsieur Huguet, j'essaie de présider de manière courtoise cette assemblée, mais vous le permettez, lorsque tel membre de l'Opposition fait des remarques qui ne sont pas justes, il est un peu normal-Monsieur Huguet si vous permettez que je vous réponde, je vous ai écouté- que je fasse un certain nombre de remarques.

Vous avez rappelé les rapports qu'il pouvait y avoir lorsque j'étais Maire de l'Opposition avec le Maire de la ville. Ce que vous oubliez de signaler c'est que nous avions un autre genre de conception et que nos attaques, notre opposition n'étaient pas simplement de critiques systématiques des dossiers mais de construction. C'est sans doute la raison pour laquelle M. Barre, à la fin de son mandat, a marqué une légère préférence pour un maire d'opposition plutôt que de candidat de sa majorité qui déjà ne manquait pas de le critiquer systématiquement.

Voilà c'est la différence. Je lis les propos, j'écoute, je lis les articles de déclaration de candidature de tel ou tel, chacun dit ce qu'il veut, je ne les ai pas trouvés particulièrement courtois, donc je m'adapte au ton que l'Opposition emploie.

Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)